

ARRÊTÉ N° 11018151 /MINFOPRA DU 07 DEC 2022
 portant nomination d'un responsable au Ministère de la
 Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME
 ADMINISTRATIVE,**

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret N° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier
 Ministre, modifié et complété par le décret N° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
 Vu le décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative
 de la République du Cameroun ;
 Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,
 modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu le décret N° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la
 Fonction Publique et de la Réforme Administrative,
 Vu le décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé
 au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Fonction Publique
 et de la Réforme Administrative :

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EST

Délégué Régional : Monsieur **HASSOUMI ABDOULAYE**, Secrétaire des Affaires
 Etrangères, Matricule **788 226-J**, précédemment Chef de Cellule des Études, de la
 Coopération et des Nouvelles Technologies au Ministère de la Fonction Publique et
 de la Réforme Administrative, en remplacement de Monsieur MBALABOUOM NZIE
 Alexis Arsène, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la
 réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence,
 puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 07 DEC 2022

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
011759 - 08 NOV 2022
PRIME MINISTER'S OFFICE

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE
 LA RÉFORME ADMINISTRATIVE,**

